

Numéro **80** / Juillet 2016

BULLETIN DE

Paulhac



DOSSIER

PLAN LOCAL D'URBANISME

Projet d'Aménagement et de Développement Durable

MAIS AUSSI :

- > L'Agenda 21
les cinq actions concrètes
prioritaires

SOMMAIRE

ÉDITO

p. 3

VIE MUNICIPALE

Les principales délibérations du conseil municipal p. 4

Le budget 2016 p. 5

LE PLU

Caractéristiques de notre commune : le diagnostic territorial p. 6

Le PADD, qu'est-ce que c'est p. 7

Les grandes orientations de notre projet communal p. 8

TRAVAUX

Les aménagements pour personnes à mobilité réduite

En projet : assainissement collectif de la partie sud du village p. 9

L'AGENDA 21

Les cinq actions prioritaires de l'Agenda 21

La Journée du Développement Durable p. 10 - 11

L'ECOLE ET L'ALAE (Accueil de Loisirs Associé à l'École)

Découvrez tous les projets réalisés avec vos enfants p. 12

CULTURE – FESTIVITES

La fête locale p. 13

Le marché gourmand : Jean-Michel Bersia nous en parle p. 14

Les parenthèses musicales : questions à Manuela Valverde p. 15

ILS SONT A L'HONNEUR

Rencontre avec Camille, secrétaire générale de la mairie,
Céline Roumagnac, maître restaurateur

et Fabrice Gutierrez, écrivain p. 16

C'ETAIT A PAULHAC

Des événements importants pour notre territoire se sont déroulés
sur notre commune : réunion de tous les maires du canton de
Pechbonnieu, signature du contrat de territoire, assemblée générale du
CBE (Comité du Bassin d'Emploi du Nord Est Toulouse)

La commune soutient aussi la candidature de Gragnague pour la
construction d'un lycée dans le Nord-Est p. 17

BREVES

Petit retour en arrière sur ce qui s'est passé ce premier semestre p. 18

LA PAROLE AUX ASSOCIATIONS

Sport, culture, loisirs. De nombreuses associations animent
notre village. Elles nous parlent de leurs activités. p. 19 à 22

A VENIR...

Rallye culturel intercommunal p. 23

Stage de réactualisation du code de la route p. 23

L'AGENDA

p. 24

Directeur
de la publication :
Didier Cujives

Rédaction :
Eliane Orlando

Mise en page, impression :
Microsophia



1, place des Tilleuls
31380 Paulhac
Tél. 05 61 84 25 30
www.paulhac.fr



Deux grands dossiers sont développés dans ce bulletin. Il s'agit tout d'abord du PLU (Plan Local d'Urbanisme). Vous étiez nombreux à la réunion de présentation du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) du PLU le 12 avril 2016, le signe que la gestion du territoire de Paulhac vous intéresse. Vous trouverez dans ce bulletin des précisions sur les grandes orientations du projet communal et les méthodes employées pour définir ces orientations.

L'Agenda 21 est maintenant entré dans sa phase d'exécution. Cinq axes ont été définis et une action sera prioritairement mise en place pour chaque axe. Certaines actions sont déjà enclenchées et en cours de réalisation.

Les différentes commissions qui s'occupent de ces deux dossiers sont à votre écoute si vous avez des observations à formuler ou des précisions à demander.

Mais nous sommes maintenant en période estivale... sans oublier le sérieux des dossiers qui nous occupent, profitons-en pour sortir, s'amuser, se détendre. Pour commencer La fête locale du 15 août avec cette année quatre jours de festivités organisés par le Comité des Fêtes, toujours aussi énergique. Puis le marché gourmand qui connaît un succès crois-

sant d'années en années et enfin les Parenthèses Musicales dont vous trouverez ci-joint la programmation. Sans oublier les manifestations organisées par les associations du village. À l'heure où les bénévoles se font de plus en plus rare, il est rassurant de constater que dans notre village, les associations sont dynamiques et créatives. Merci à ces femmes et à ces hommes qui donnent de leur temps et de leurs compétences pour le plaisir de partager et de transmettre une passion.

Dans ce numéro, deux Paulhacois sont à l'honneur. Bien d'autres mériteraient d'y figurer, la rubrique est ouverte pour les prochains bulletins...

Je vous souhaite un bel été, de bonnes vacances et vous donne rendez-vous pour la fête du 15 août.

*Fidèlement,
Didier Cujives*

Didier Cujives
Maire de Paulhac
Conseiller départemental du canton
de Pechbonnieu

Conseil municipal



LES PRINCIPALES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

LE CONSEIL MUNICIPAL S'EST RÉUNI CINQ FOIS AU COURS DU PREMIER SEMESTRE. CES RÉUNIONS SONT PUBLIQUES ET LES COMPTES RENDUS DES CONSEILS MUNICIPAUX SONT TÉLÉCHARGEABLES SUR LE SITE INTERNET DE LA COMMUNE. VOUS TROUVEREZ CI-DESSOUS LES PRINCIPALES DÉLIBÉRATIONS QUI ONT ÉTÉ ADOPTÉES.

Le 25 janvier

- Présentation par le Syndicat Mixte de l'Eau et de l'Assainissement SMEA du projet d'assainissement du secteur sud de la commune.
- Approbation de la modification des statuts du Syndicat Départemental d'Electricité portant nouvelles compétences en matière de transition énergétique.
- Soutien de la candidature de la commune de Gragnague pour la construction d'un lycée et d'un gymnase.

Le 7 mars

- Débat sur les orientations du Projet d'Aménagement et de Développement Durable : renforcer la centralité villageoise, créer du lien social, encourager les démarches éco responsables, préserver la qualité de vie, développer l'économie locale.
- Achat d'un copieur multifonctions d'une valeur de 3800 € HT pour équiper les écoles.
- Transfert au profit de la commune de la voirie du lotissement du « Pré Vert. »
- Pour la gestion de l'accueil périscolaire, signature avec la Communauté de Communes des Coteaux du Girou de plusieurs conventions sur la mise à disposition de ses services et de son personnel.
- Attribution d'une subvention exceptionnelle de 625 € à la Pétanque Paulhacoise en dédommagement d'une dépense qu'elle a indûment supportée.

Le 11 avril

Vote du taux des taxes directes et du budget 2016. Vous trouverez ci-après une synthèse pour vous aider à comprendre le budget de votre commune. Vous avez également la possibilité de consulter le budget en mairie pour plus de détails.

- Travaux à la salle des fêtes : en vue de réduire significativement ses charges de fonctionnement en matière énergétique, la Commune décide la réalisation de travaux substantiels à la salle des fêtes : Travaux de rénovation thermique par la pose d'un faux plafond d'un pouvoir isolant supérieur de 50 % confiés à la société HTP pour un coût de 17 180 € HT. Travaux de transition énergétique par le remplacement des luminaires existants, très énergivores, par des plafonniers et des hublots de type LED confiés à la Société Philippe Rigal pour un coût de 5 467 € HT.
- Un diagnostic énergétique est demandé au Syndicat d'Electricité pour étayer la demande de subvention auprès de la Région. Un coût de 200 euros est supporté par la Commune.
- Le boulodrome sera sécurisé par la mise en place d'un éclairage adapté.
- La rue du Lavoir sera sécurisée par la consolidation d'un mur qui donne des signes inquiétants d'affaissement .
- Un programme de plantation d'arbres et arbustes est décidé pour un coût de 3 594 € HT.

Le 9 mai

- Création d'un poste de rédacteur à temps complet.

Le 30 mai

- Vote contre le projet de fusion du Syndicat Intercommunal d'Aménagement Hydraulique (SIAH) du PAR de Villemur-sur-Tarn et du Syndicat Intercommunal d'Aménagement Hydraulique de la Région de Villemur-sur-Tarn (SIAHRV).
- Approbation de la modification statutaire de la Communauté de Communes des Coteaux du Girou relativement aux ordures ménagères.
- Augmentation de la durée hebdomadaire de travail d'un emploi d'agent d'entretien, adjoint technique principal 2^e classe.
- Création d'un emploi permanent d'adjoint administratif à temps incomplet.
- Soutien de la candidature de la Ville de Paris à l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques d'été 2024.
- Adhésion à la Fondation du Patrimoine.

Budget 2016

FRANÇOIS CHASSAT, CONSEILLER DÉLÉGUÉ AU BUDGET, NOUS EXPLIQUE COMMENT SONT DÉTAILLÉS LES BUDGETS DE FONCTIONNEMENT ET D'INVESTISSEMENT.

Section de Fonctionnement

• Les dépenses de fonctionnement sont toujours très stables (moins d'1 % de variation par rapport à 2015) et les charges de personnel sont en hausse de 7 % en lien avec la croissance du personnel communal.

• En ce qui concerne les recettes, après une stabilité en 2015, les dotations de l'État sont à nouveau en baisse de 6,5% par rapport à 2015 et cette baisse atteint un cumul de -14 % depuis 2012 soit une perte cumulée de 60 000 € sur les cinq dernières années.

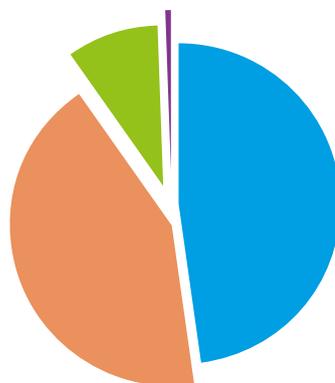
Ainsi, précise François Chassat, « l'inflation ayant été nulle en 2015, et conformément à notre engagement de ne pas dépasser le niveau de l'inflation dans l'augmentation des taxes locales, nous n'augmenterons pas les taxes en 2016. » Pour mémoire : Taxe d'Habitation = 12,51 %, Taxe sur le Foncier Bâti = 15,87 %, Taxe sur le Foncier Non Bâti = 87,23 %.

Section d'Investissement

• La capacité d'engager de nouveaux investissements propres à l'exercice 2016 s'élève à 238 k€. Parmi les principaux, citons :

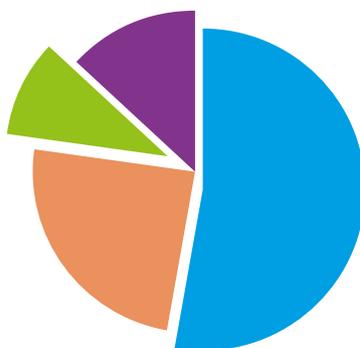
- la réfection du plafond de la salle des fêtes (y compris isolation et éclairages à faible consommation électrique),
- la consolidation d'un mur Rue du Lavoir,
- l'installation d'une citerne de récupération d'eau de pluie (suite aux recommandations du groupe de travail sur l'Agenda 21),
- le renouvellement des ordinateurs portables pour l'« Ecole Numérique » à disposition des enfants.

• Les recettes de subventions correspondent aux reliquats de subventions pour la rénovation de l'Eglise et à l'urbanisation de la Route de Montjoire réalisée en 2015.



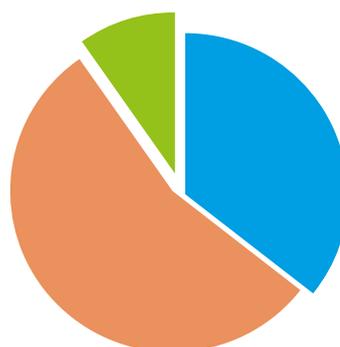
Dépenses de Fonctionnement : 656 249 €

- Frais de fonctionnement : **314 931 €**
- Salaires personnel : **278 960 €**
- Indemnités élus : **60 100 €**
- Virement à la section d'investissement : **2 259 €**



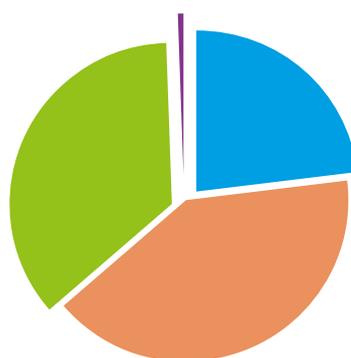
Recettes de Fonctionnement : 656 249 €

- Impôts locaux : **348 030 €**
- Dotations de l'Etat : **159 997 €**
- Recettes diverses : **63 104 €**
- Solde 2015 : **85 118 €**



Dépenses d'investissement : 436 630 €

- Restes à réaliser 2015 : **156 030 €**
- Nouveaux investissements 2016 : **238 600 €**
- Remboursement emprunts (capital) : **42 000 €**



Recettes d'investissement : 436 630 €

- Subventions : **101 227 €**
- Taxes Locals d'Equipement + TVA : **177 114 €**
- Autofinancement (excédent résultat 2015) : **156 030 €**
- Autofinancement 2016 : **2 259 €**

LE PLU

DIAGNOSTIC STRATÉGIQUE

Le PLU, qu'est-ce que c'est ?

Issu de la loi relative à la Solidarité et au Renouveau Urbain (SRU) le PLU réglemente l'usage du sol sur l'ensemble de la commune.

Le document comprend quatre parties principales :

- 1 - Le rapport de présentation expose le diagnostic, explique les choix retenus par la commune et évalue leurs incidences sur l'environnement,
- 2 - Le projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) définit les grandes orientations, expose le projet communal,
- 3 - Les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) permettent de poser la trame du développement d'ensemble d'une zone prédéterminée (habitat, commerce...),
- 4 - Le règlement littéral et graphique, qui applique les orientations du projet des règles différenciées selon la vocation des secteurs définis préalablement.

Le diagnostic stratégique établi par le cabinet Amena Amenis.

Son contenu

Le rapport de présentation s'appuie sur un diagnostic établi au regard des prévisions économiques et démographiques et des besoins répertoriés en matière de développement économique, de surfaces et de développement agricoles, de développement forestier, d'aménagement de l'espace, d'environnement, notamment en matière de biodiversité, d'équilibre social de l'habitat, de transports, de commerce, d'équipements et de services.

Qu'a dévoilé le diagnostic technique ?

Il faut distinguer la trame verte et bleue. La trame verte et bleue est un réseau formé de continuités écologiques terrestres et aquatiques identifiées par les schémas régionaux de cohérence écologique ainsi que par les documents de l'Etat, des collectivités territoriales et de leurs groupements. Elle constitue un outil d'aménagement durable du territoire. Paulhac jouit d'une sensibilité forte de paysages. Un lien fonctionnel (hydraulique) vers la zone Natura 2000 «vallées du Tarn Aveyron, Viaur, Agout et Girou» située au nord du territoire. La commune dispose d'un réseau hydrographique (trame bleue) qui participe à la structure du paysage. Une biodiversité remarquable (orchidées remarquables, ZNIEFF de la forêt de Buzet.) Une trame verte marquée par un réseau de milieux boisés, présent notamment le long des principaux vallons

On trouve dans notre commune une sensibilité forte de paysages.

Paulhac est une commune à caractère rural qui connaît les marques d'une pression urbaine récente. On distingue deux unités paysagères principales qui s'appuient sur deux bassins versants et une « ligne de partage » le vallon d'Oulibou et les vallons de Magnabel et de Paulhac. Il s'agit d'une structure urbaine morcelée dans un paysage agricole et forestier. On

note un patrimoine bâti et naturel remarquable (maisons de maître, pigeonniers, petit patrimoine, jardins et vergers).

Pour situer ces zones sur la commune, vous pouvez consulter les panneaux qui se trouvent dans le hall de la mairie.

Une commune sous influence de l'agglomération toulousaine

Paulhac est située en couronne de l'aire urbaine toulousaine et profite de la dynamique métropolitaine grâce à un accès facilité. La population a été multipliée par plus de trois en une cinquantaine d'années avec une évolution annuelle moyenne de l'ordre de 2,5%. Notre commune bénéficie d'une bonne dynamique démographique (croissance, attractivité et jeunesse de la population). La population reste incontestablement jeune, mais on assiste à un tassement de la population. La dépendance à l'emploi extérieur est un phénomène ancien mais on constate une évolution positive.

Un territoire dominé par la maison individuelle

Entre 1982 et 2012, le parc logement progresse de 126%, à un rythme légèrement supérieur à celui de la population (+103%). 92% des résidences principales sont des grands logements (T4 et plus). Les logements vacants représentent

5,3% du parc. Le parc locatif représente 13% des résidences principales. Très récemment, le parc social s'est développé avec six logements conventionnés au cœur du village. 16 permis de construire à usage d'habitation ont été accordés depuis 2011 (dont 12 pour le lotissement «Panorama II»). Aucune autre opération d'envergure n'est venue relayer cette dynamique du fait, entre autre, de la raréfaction de l'offre en terrains à bâtir.

Le poids de l'agriculture

Le nombre d'exploitations agricoles est en léger recul: 27 exploitations en 2010. 21 exploitations ont actuellement leur siège social sur le territoire communal. 81% sont des exploitations individuelles; Elles exploitent un total de 554 ha soit 52% de la SAU (Surface Agricole Utile). La SAU exploitée par les agriculteurs de la commune augmente de plus de 10%. Malgré tout, il est constaté un recul de la polyculture. Le rapport de présentation « s'appuie sur un diagnostic établi au regard des prévisions économiques et démographiques et des besoins répertoriés en matière de développement économique, de surfaces et de développement agricoles, de développement forestier, d'aménagement de l'espace, d'environnement, notamment en matière de biodiversité, d'équilibre social de l'habitat, de transports, de commerce, d'équipements et de services » (article L.151-4 du Code de l'urbanisme)

LE PROJET COMMUNAL

Le PADD, qu'est-ce que c'est ?

Le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) exprime la volonté des élus et définit :

- Les orientations générales des politiques d'aménagement, d'équipement, d'urbanisme, de paysage, de protection des espaces naturels, agricoles et forestiers, et de préservation ou de remise en bon état des continuités écologiques ;
- Les orientations générales concernant l'habitat, les transports et les déplacements, les réseaux d'énergie, le développement des communications numériques, l'équipement commercial, le développement économique et les loisirs, retenues pour l'ensemble de la commune. Il fixe également des objectifs chiffrés de modération de la consommation de l'espace et de lutte contre l'étalement urbain.

Les objectifs de développement

L'objectif communal est de permettre une accélération maîtrisée de la croissance, autour de 1,7 % par an en moyenne. Pour atteindre cet objectif, le projet prévoit au maximum la création d'environ 160 logements.

LES PRINCIPES FORTS DU PADD



RENFORCER LA CENTRALITÉ VILLAGEOISE

- Recentrer le développement communal autour du village historique
- Développer l'urbanisation préférentiellement vers la frange Nord du bourg
- Favoriser une densification au coeur du village ancien, tout en maintenant son identité
- Permettre le comblement des dents creuses au sein des hameaux

CRÉER DU LIEN SOCIAL

- Tisser une toile de cheminements doux, en appui des sentiers existants
- (Re) faire découvrir les "routes-paysages"

ENCOURAGER LES DÉMARCHES RESPONSABLES

- Préserver les grandes continuités écologiques identifiées
- Protéger les cours d'eau et leurs abords
- Maintenir et permettre la remise en état des secteurs écologiques dégradés

PRÉSERVER LA QUALITÉ DE VIE

- Préserver les points de vue les plus remarquables
- Préserver les franges agricoles et naturelles du village
- Protéger le patrimoine naturel et bâti remarquable

Réalisation : AMENA-ETUDES / AMENIS / ATELIER DES ARBRES
 Eléments présentés non définitifs - Avril 2016

PADD : définition des grandes orientations du projet communal.

LE PROJET D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE, DÉBATTU EN CONSEIL MUNICIPAL DANS SA SÉANCE DU 7 MARS A ÉTÉ EXPOSÉ LORS DE LA RÉUNION PUBLIQUE DU 12 AVRIL. IL SERVIRA À L'ÉLABORATION DU RÈGLEMENT ET DU ZONAGE.



La frange nord du village est le secteur le plus propice à l'habitat.

Les grandes orientations du projet communal ont été définies. Elles ont été précédées d'un diagnostic territorial qui a identifié les problématiques et les enjeux communaux, ainsi que la réflexion prospective à l'horizon 2030.

Nathalie Thibaud, adjointe au maire en charge du PLU rappelle : « Ce projet communal doit intégrer les nouvelles obligations réglementaires relatives à la préservation de l'environnement, à la gestion économe du sol, au recentrage de l'urbanisation et à la densification de l'urbanisation.

Par ailleurs, le PLU doit être compatible avec les prescriptions du SCoT Nord-Toulousain (Schéma de Cohérence Territoriale) ».

Nathalie Thibaud explique ici les grands axes du PADD.

Renforcer la centralité villageoise

Les zones à urbaniser se situent prioritairement sur la frange nord du village, ce qui permet une utilisation renforcée des équipements et réseaux existants. Une attention particulière sera portée au maintien de l'identité villageoise : trame urbaine historique, jardins/potagers et principe de la circulade.

En revanche, le PADD prévoit une densification maîtrisée des hameaux. Dans ces zones, les constructions ne pourront se faire que dans les « dents creuses », sous réserve de la capacité des réseaux.

Créer du lien social

Paulhac ne doit pas devenir un village-dortoir. Il faut que les habitants puissent se rencontrer, d'où le projet de créer de nouveaux lieux partagés ouverts à tous au cœur du village permettant le développement d'événements festifs et culturels et de développer les « cheminements doux ».

Prolonger les démarches « éco-responsables »

Il s'agit d'une part de protéger le réseau hydrographique et les boisements et de préserver les milieux ouverts et semi-ouverts avec notamment la modération de la consommation des terres agricoles et d'autre part de prolonger les efforts d'aménagement et d'équipement.

Préserver la qualité de vie

Les points de vue remarquables de la commune, qui en font le charme, doivent être préservés. Par ailleurs, les constructions devront harmonieusement s'intégrer dans le paysage.

Développer l'économie locale

En confortant les activités économiques par l'ouverture de nouveaux commerces et services de proximité, en revalorisant les activités agricoles et en favorisant l'attractivité touristique.

Les dernières étapes du PLU

En conclusion, Nathalie Thibaud précise l'échéancier à venir du PLU :

« La formalisation du projet de PLU avec élaboration du règlement graphique et littéral (zonage et règlement) et la justification de l'ensemble des choix retenus (rapport de présentation) aura lieu jusqu'en octobre.

A l'automne 2016, le PLU devrait être arrêté en conseil municipal. Les personnes publiques associées auront trois mois pour donner leur avis. Ensuite, le projet de PLU sera soumis à enquête publique. Elle durera minimum un mois. L'ensemble de ces étapes sera mené en concertation avec les citoyens. En effet des temps d'échanges comme les réunions publiques sont prévues. » Nathalie Thibaud réaffirme l'importance du dialogue citoyen.

La prochaine réunion publique aura lieu début octobre.

Cohérence avec l'Agenda 21
Toutes les grandes orientations définies par le PADD sont travaillées en accord avec les engagements de l'Agenda 21.

Travaux

DANS LE CADRE DE L'AD'AP (AGENDA D'ACCESSIBILITÉ PROGRAMMÉE), DES AMÉNAGEMENTS ONT ÉTÉ FAITS POUR LES PERSONNES HANDICAPÉES OU À MOBILITÉ RÉDUITE.

Au village, les places de stationnement sont nombreuses, mais les personnes handicapées ou à mobilité réduite n'avaient pas d'emplacement spécifique. Désormais huit emplacements leur sont attribués.

Quatre places de parking simplement matérialisées par une peinture et un logo au sol et signalées par le panneau « handicap » se trouvent devant la mairie, l'église, au parking végétalisé et l'ancien cimetière. Quatre autres emplacements ont fait l'objet d'un aménagement complet, avec plate-forme spéciale en enrobé. Ces emplacements sont situés devant le nouveau cimetière, la bibliothèque-ludothèque, le city-park et le boulodrome.



Au City-Park

Le montant total de ces travaux se chiffre à

13 280 €

hors taxes.

Cette somme couvre principalement les quatre emplacements qui ont fait l'objet d'un aménagement complet avec plate-forme en enrobé.

Il est à déplorer que, peu de temps après sa pose, le panneau se trouvant sur l'emplacement au city-park ait été vandalisé. S'attaquer à du mobilier communal est grave, c'est obliger la collectivité, c'est-à-dire nous tous, à supporter des frais inutiles. S'attaquer à du mobilier destiné à améliorer le quotidien de personnes fragilisées dénote en plus un manque d'humanité.



Près de la mairie



Près de l'église

Aménagement routier

L'aménagement routier permet de continuer les travaux de renforcement de la chaussée et le revêtement sur le chemin d'En Grillat et la route de Mirepoix (côté communal). Ces travaux devraient être terminés à l'automne 2016. Il permet également d'effectuer un revêtement bi-couche sur chemin du Berger.

L'ASSAINISSEMENT DE LA PARTIE SUD DU VILLAGE

Les travaux débuteront fin d'année 2016.

C'était un engagement de la campagne électorale. La municipalité a décidé de réaliser l'assainissement de la partie sud du village. Les travaux débuteront fin d'année 2016.

Jean-Pierre Azalbert, maire-adjoint, en charge notamment de l'assainissement, explique que dans le cadre de ces travaux, une « boîte de branchement » sera laissée en limite de propriété des habitations concernées, au plus proche de l'installation d'assainissement non collectif existante. Les propriétaires devront assurer le raccordement de leur habitation à cette « boîte de branchement » et procéder à la désaffectation des anciens équipements devenus inutiles.

Si la topographie le permet, ce raccordement se fera gravitairement ou, en cas d'impossibilité, par un poste de relèvement privé. Les propriétaires concernés par le raccordement à l'assainissement collectif de la partie sud du village seront invités à une réunion publique qui aura lieu à l'automne. La date vous sera communiquée ultérieurement.

Selon la configuration des installations, le montant des travaux de raccordement que les administrés devront faire sur leur propriété peut être conséquent et s'élever jusqu'à 5 000 €.

L'Agenda 21 : des actions concrètes

LA PHASE D'ÉLABORATION DE L'AGENDA 21 EST TERMINÉE. LE GPC (GROUPE DE PROPOSITION ET DE CONTRIBUTIONS) A DÉFINI CINQ AXES ET UNE ACTION PRIORITAIRE DANS CHAQUE AXE. LE GSAC (GROUPE DE SUIVI ET D'AMÉLIORATION CONTINUUS) EST CHARGÉ DE METTRE EN ŒUVRE LES ACTIONS DÉFINIES ET DE LES ÉVALUER.

NATHALIE RUMEAU, CONSEILLÈRE MUNICIPALE EN CHARGE DE L'AGENDA 21, FAIT LE POINT SUR LES AXES ET LES ACTIONS PRIORITAIRES RETENUS.

Axe A : Paulhac préserve son environnement.

Les objectifs sont de responsabiliser les usagers aux économies d'eau quels que soient les usages (agricoles, domestiques et collectifs), et de participer à l'effort collectif de réduction et valorisation des déchets.

Action prioritaire : achat et mise en œuvre d'un récupérateur d'eau à côté du verger communal.

L'eau de pluie ainsi récupérée va servir pour arroser le verger et par la suite le potager.

Axe B : Paulhac consomme et produit responsable.

Les objectifs sont d'initier les Paulhacois aux modes de production et de consommation responsables, ainsi que soutenir et développer ces pratiques.

Action prioritaire : mise en place d'une politique d'achats responsables au sein de la commune. Il sera notamment étudié une mutualisation de certains achats avec la Communauté de Communes des Coteaux du Girou.

Axe C : Paulhac s'engage face aux enjeux énergétiques et climatiques.

Les enjeux sont d'intéresser les Paulhacois aux économies d'énergie et aux enjeux du changement climatique, d'encourager les mobilités douces et multimodales et d'optimiser l'utilisation de l'énergie.

Action prioritaire : mobilités douces et celles combinant plusieurs modes de déplacement (multimodal). Il sera notamment créé une aire de covoiturage incitative. Le covoiturage pourrait être facilité par inscription sur Internet ou par SMS. Il peut également être prévu un ramassage en bus via Montastruc pour se rendre à la gare ou à la station d'arrêt de la ligne Hop reliant Bessières au métro, terminus de Balma-Gramont.

Axe D : Paulhac, « lieu de vie », tisse des liens.

Les objectifs sont de créer des conditions favorables à la cohésion entre Paulhacois, de permettre l'accès au plus grand nombre et de répondre aux besoins élémentaires de tous.

Action prioritaire : Valorisation des chemins ruraux et de randonnées. Dans ce cadre, il est prévu l'aménagement de la fin du chemin pour accéder à la forêt sans voiture, l'entretien du chemin « Le Poutou », la valorisation des chemins ruraux et de randonnées...

Cette action est enclenchée et en cours de réalisation. Dans le cadre de la Journée du Développement Durable, un chemin de randonnée a été nettoyé.

Axe E : Paulhac avance avec tous.

Les objectifs sont de mobiliser chacun autour de l'Agenda 21 dans la durée, et de partager et co-construire le projet de Développement Durable de la commune.

Action prioritaire : Soutien et proposition d'intégration des actions de l'Agenda 21 au sein du PLU (Plan Local d'Urbanisme). L'Agenda 21 et le PLU sont menés de front. Il s'agit notamment de recenser le patrimoine bâti et végétal en accompagnant ce travail d'actions pédagogiques sur le sujet plus particulièrement auprès des jeunes. Des liens

sont faits avec les problématiques liées à l'ANC (Assainissement Non Collectif), avec le plan mobilité, avec les aspects randonnées et enfin avec le verger communal.

Cette action est enclenchée. Dans le cadre des TAP (Temps d'Activité Péri-scolaire), Anthony, animateur de l'ALAE (Accueil de Loisirs Associé à l'École) a encadré les enfants pour la construction d'un hôtel à insectes. Le lieu d'installation de cet abri a été pensé en accord avec à la plantation d'une haie autour du verger qui attire de nombreux insectes.

L'hôtel à insectes, terminé le 30 mai a été inauguré le 5 juin lors de la Journée du Développement Durable.

L'action prioritaire va se poursuivre par la préservation de la biodiversité autour du verger.



Inauguration de l'hôtel à insectes

Groupe de Suivi et d'Amélioration Continus est chargé de mettre en œuvre les actions définies et de les évaluer. Il rendra compte annuellement aux Paulhacois de l'état d'avancement des actions. La date du prochain rendez-vous vous sera communiquée ultérieurement.

La Journée du Développement Durable

Le 5 juin, la Journée du Développement Durable a débuté par l'accueil autour du café, suivi de l'inauguration par le maire de l'hôtel à insectes fabriqué par Anthony avec une quinzaine d'écoliers.

Didier Cujives a insisté de cette initiative à forte valeur pédagogique : « rendre les enfants encore plus sensibles à la protection de la biodiversité. »

Puis adultes et enfants, sacs poubelle en mains, ont nettoyé une partie du chemin du Poutou et sont revenus bien chargés de débris de toutes sortes.



La bibliothèque nature avec bottes de paille et mobilier bois était installée sous le chêne.



La journée s'est terminée pour les bénévoles par le nettoyage du city-park et du local-jeunes.



Nettoyage du chemin de randonnée

Ecole et ALAE

(Accueil de Loisirs Associé à l'École)

167 ÉCOLIERS
DURANT L'ANNÉE
SCOLAIRE
2015-2016

Le journal de l'école rédigé par les écoliers, est en vente à la mairie. Les bénéfices, après déduction des frais d'impression, serviront à participer au financement des activités et sorties scolaires.

L'école Gérard-Lang a accueilli 167 élèves répartis en sept classes.

- La maternelle PS/MS : 22 élèves avec Eléonore Pelletier et Annie Papaïx, ATSEM (Agent territorial spécialisé des écoles maternelles).
- La maternelle MS/GS : 24 élèves avec Sandrine Lacombe et Florence Augé, ATSEM.
- Le CP : 21 élèves avec Muriel Delmas.
- Le CE1 : 25 élèves avec Nathalie Tabis.
- Le CE1/CE2 : 25 élèves avec Pascale Petit.
- Le CE2/CM1 : 24 élèves avec Nadège Lac.
- Le CM1/CM2 : 26 élèves avec Eric Anton.

Les ATSEM

Victime d'un accident de la route, Delphine Soula a été absente toute l'année. Lucie Laurent, adjointe au maire chargée de la vie scolaire et périscolaire précise que grâce au renfort de Nathalie Narducci, auparavant employée par la commune, de Thibaud Rossi de l'ALAE, et à la flexibi-

lité des agents communaux, les enseignantes de l'école maternelle ont pu garder des ATSEM sur l'ensemble du temps scolaires durant toute l'année.

Delphine doit retrouver le chemin de l'école cet été pour la satisfaction de tous.

Les achats

La municipalité a voté au budget 2016, le remplacement des ordinateurs de l'école numérique, pour un montant de 5 000 €. Cet achat doit se faire durant l'été afin que le matériel soit disponible dès la rentrée 2016.

À l'initiative des délégués des parents d'élèves et des enseignants, les fournitures scolaires feront l'objet d'un achat groupé. Cette démarche permettra aux familles de réduire les coûts liés à la rentrée et de leur faire gagner du temps. Lucie Laurent espère que cette nouvelle initiative, en lien avec l'Agenda 21, trouvera le succès escompté et qu'elle pourra se renouveler l'année prochaine.

Donne-moi ta main, et prends la mienne...

C'est ainsi que s'achève une nouvelle année scolaire, avec beaucoup de projets et de partenariats. Cette année basée sur le thème des contes a permis à l'école et l'ALAE de porter un grand nombre d'actions.

L'ÉCOLE

Lecture de contes traditionnels et détournés.
Invention, écriture et illustrations de contes, en individuel, en groupes.
Création de petits livres.
Arts de la scène : sorties scolaires pour assister à des spectacles de troupes de théâtre.
Création d'une chorale et deux représentations en concert dont une avec l'Ecole de Musique de la Vallée du Girou.
Correspondance avec des élèves toulousains : jeu de piste dans Toulouse puis dans Paulhac, visite de la Basilique St Sernin et de l'Eglise de Paulhac.

L'ALAE

Fête de l'Enfance
Paper Toys
Hôtel à insectes
Jardinage Danse Théâtre
Partenariat les mercredis avec la ludothèque / bibliothèque
Marionnettes
Théâtre d'ombres BD Ours
Sophrologie Dragon

LES ENFANTS

Le journal Le carnaval
La cohésion
La kermesse
L'échange

Mais oui, mais oui...

...l'école est finie !

Les enseignants, les animateurs et les enfants vous souhaitent de bonnes vacances !

La fête **du 15 août** Quatre jours de festivités



La gerbe est portée par le comité des fêtes



La place des Tilleuls est bien remplie pour l'apéritif

Le comité des fêtes assure le service pour la Mounjetado



Vendredi 12 août :

- 20 h : Repas sur place, vente d'assiettes garnies
- 21 h 30 : Animation avec la disco mobile Dance Music

Samedi 13 Aout

- 13 h 30 : Concours de Belote à la salle des fêtes
- 19 h 30 : Mounjetado. Réservation obligatoire : Amandine 06 30 00 03 93
- 21 h 30 : Orchestre Boris

Dimanche 14 Aout

- 13 h 30 : Concours de pétanque en triplète
- 20 h : Repas sur place, vente d'assiettes garnies
- 21 h 30 : Orchestre Etincelle

Lundi 15 Aout

- 9 h 30 : Messe
- 12 h : Dépôt de gerbe au monument aux morts
- 12 h 30 : Apéritif offert par la municipalité et le comité des fêtes

La tournée des maisons

C'est une tradition bien sympathique et un lien important entre le comité des fêtes et tous les Paulhacois. Sur un thème différent chaque année, ils passent de maisons en maisons et portent le programme. Cette année, ils débarquent les 23 et 24 juillet sur le thème de la mer...

Appel à bénévoles

Ils sont jeunes, ils ont des idées, ils sont motivés et enthousiastes... ce sont les membres du comité des fêtes qui animent le village. C'est une charge importante qu'ils assument avec efficacité mais ils souhaiteraient pouvoir compter sur de nouvelles personnes. « Nous avons besoin de monde pour prendre la relève afin de continuer à contribuer à faire vivre notre village... » Pour répondre à l'appel à bénévoles de Jules Laquêche et rejoindre une équipe bien rodée et sympathique, **contactez-le au 06 59 41 54 20.**

Le marché gourmand



Une date à retenir :
le vendredi 2 septembre
à partir de 19 heures.

DU PRODUCTEUR
AU CONSOMMATEUR...
LE MARCHÉ GOURMAND
AURA LIEU
LE 2 SEPTEMBRE



*Les producteurs peuvent faire cuire leurs produits...
...ou les vendre crus*

La formule est maintenant bien connue : des producteurs locaux proposent toutes sortes de denrées issues de leur production et les font cuire au besoin. Les consommateurs choisissent, composent leur menu, au gré des étals et de leurs envies. Certains repartent avec les cabas garnis, d'autres, et c'est la majorité, préfèrent manger sur place. C'est ainsi que de grandes tablées se forment, la place des Tilleuls petit à petit se remplit, souvent des animations musicales enflamment l'atmosphère... et cette soirée de fin d'été devient un soir de fête et de rencontre entre les Paulhacois, un beau moment de partage et de convivialité.

Chaque année, ce sont plus de 300 personnes qui participent à cette manifestation, la plus importante du village.

Rencontre avec **Jean-Michel Bersia**



JEAN-MICHEL
BERSIA, CONSEILLER
MUNICIPAL
CHARGÉ DE
L'AMÉNAGEMENT
DU TERRITOIRE, DE
L'ESPACE AGRICOLE
ET DES PAYSAGES,
EST L'HOMME
ORCHESTRE
DU MARCHÉ
GOURMAND QUI SE
TIENT MAINTENANT
POUR LA TROISIÈME
ANNÉE PLACE DES
TILLEULS.

Bulletin : *Jean-Michel, vous faites partie de l'un des dix derniers agriculteurs de Paulhac. Depuis quand êtes-vous installé ?*

JMB : Je me suis installé en 1996. Mon grand-père a acheté la ferme où je suis dans les années 30, mon père a continué et j'ai repris l'exploitation ensuite. Je suis donc la 3^e génération d'agriculteur de la famille.

Bulletin : *Vous êtes, je crois, sensible à la protection de l'environnement...*

JMB : Effectivement, j'essaie autant que possible de travailler en étant respectueux de l'environnement. D'ailleurs, j'ai le projet de faire venir quelques représentants des Jeunes agriculteurs du canton au marché gourmand. Ils pourront expliquer nos actions pour la protection de l'environnement et les normes que nous devons respecter.

Bulletin : *Que trouvera-t-on sur ce marché gourmand ?*

JMB : Uniquement des produits issus de la production des alentours, et non achetés pour être revendus. D'ailleurs, je limite le nombre de marchands à un peu moins d'une dizaine pour n'avoir que des producteurs locaux.

Bulletin : *A priori cette formule plait !*

JMB : Elle plait à tout le monde : aux consommateurs qui trouvent de bonnes denrées, et aux producteurs qui ont l'opportunité de faire connaître leur produits. D'ailleurs, l'an dernier, certains marchands avaient tout vendu avant la fin et ont regretté de ne pas avoir prévu davantage. C'est le signe du succès.

Bulletin : *Rendez-vous alors au 2 septembre...*

Les Parenthèses Musicales



Bernardo Sandoval et Serge Lopez

ELLES SONT PLÉBISCITÉES PAR LE PUBLIC, PAULHACOIS OU HABITANTS DES ALENTOURS.

Les trois derniers concerts de la saison 2015/2016 des Parenthèses Musicales ont fait « église comble ». Que ce soit avec Bernardo Sandoval et Serge Lopez, Abus de Souffle ou Chunquituy, le public a été enthousiasmé. Des musiques différentes mais un immense succès à chaque fois.

Pour en parler, deux habitués de ces concerts :

Elfie (Montastruc)

« Des concerts magiques. C'est merveilleux de pouvoir assister à des spectacles d'une telle qualité dans le petit village de Paulhac. Dans sa belle église si bien rénovée, à la belle sonorité. A noter que les photographes « Les Crok'images » qui travaillaient cette année sur le thème de la musique, ont fait la moisson de photographies. Elles ont constitué un joli pourcentage des clichés exposés lors du Mai Photographique. Un petit village ? Mais grand par son intense activité culturelle ».

Fabien (Bessières)

« Quel plaisir de pouvoir aller au concert en ne faisant que quelques petits kilomètres ! Et quelle qualité ! Je suis surpris à chaque fois par ces prestations, par la programmation éclectique. Bravo aux organisateurs et merci de nous offrir ces concerts à deux pas de chez nous ».

Questions à Manuela Valverde

MANUELA VALVERDE, CONSEILLÈRE MUNICIPALE CHARGÉE DE LA CULTURE ET DU TOURISME, S'OCCUPE DE LA PROGRAMMATION DES PARENTHÈSES MUSICALES. ELLE RECHERCHE LES MEILLEURS ARTISTES, ORGANISE, AVEC SON COMITÉ, CE CYCLE DE CONCERTS AVEC PASSION ET ENTHOUSIASME.

Bulletin : *Manuela, chacun remarque votre énergie pour l'organisation des Parenthèses Musicales. Qu'est ce qui vous motive ?*

MV : Je trouve agréable de préparer ces concerts et j'aime ça ! Je garde toujours en vue le juste équilibre entre le choix des groupes, les attentes du public, le cadre à respecter, le budget.

Les Parenthèses musicales s'inscrivent dans le cadre de notre programme culturel. Nous allons à la rentrée aborder notre troisième saison ! Les deux précédentes ont été un succès, nous restons concentrés sur la même dynamique. Plus de 1 500 entrées au total. Le pari pour une commune de notre taille était osé nous avons eu des retours très positifs de nos administrés et également d'habitants des communes limitrophes mais pas seulement car certains sont venus de Toulouse et d'ailleurs. Le public très enthousiaste est devenu un public fidèle qui est impatient de connaître la prochaine programmation.

Bulletin : *Les Parenthèses musicales, facteur de lien social ?*

MV : Les Parenthèses musicales permettent certes la promotion de la musique vivante. Musique vivante, qui est une découverte pour certaines personnes : en effet des seniors de la commune sont venus nous faire remarquer que grâce aux Parenthèses musicales ils ont pu assister à un vrai



concert. Les Parenthèses musicales sont un lien social, un moment de partage et de convivialité où le mieux vivre trouve toute sa place. Le public est ravi de venir au concert, de se rencontrer. À chaque fin de concert, des groupes se forment pour se saluer, discuter et échanger sur leur

ressenti. Les photos prises lors des concerts par les photographes montrent un public attentif et souriant, qui apprécie et qui est sensible à la qualité musicale offerte.

Les Parenthèses musicales permettent d'avoir des concerts de qualité au pas de sa porte à petit tarif. L'entrée pour enfants de moins de 15 ans est gratuite. Tout est important.

Bulletin : *On devine que c'est très prenant de préparer la programmation...*

MV : Oui, préparer une programmation c'est un vrai travail, j'ai heureusement l'appui de la commission culture. Je profite aussi de cette occasion pour remercier toutes les personnes qui participent dans l'ombre à la réussite de ces soirées musicales, les employés municipaux, les bénévoles et mes amis conseillers municipaux sans oublier le maire Didier Cujives.

Bulletin : *Quel sera le programme de la 3^e édition des Parenthèses musicales ?*

MV : La programmation est jointe à ce bulletin. Je vous donne rendez-vous au 1^{er} octobre pour le premier concert. J'espère que vous prendrez autant de plaisir à écouter ces concerts que j'en prends à organiser ces Parenthèses musicales.

Rencontre avec Camille, secrétaire générale de la mairie



Après avoir travaillé dans différentes associations, en qualité de chargée de mission, après avoir été directrice de l'association « ÉlémentTerre » qui accompagne les organisateurs d'évènements pour réduire l'impact écologique des manifestations, Camille Marty est désormais la secrétaire générale de la mairie. « Je suis ravie car cette commune est très sensible à l'environnement et au développement durable avec notamment l'Agenda 21 » résume cette jeune femme qui voit ainsi une continuité dans son engagement pour le territoire local, en continuant « à servir l'intérêt général ».

Parisienne d'origine, installée à Gargas, village voisin avec sa famille depuis 2013, Camille a pris ses fonctions le 9 mai. Lors des présentations au personnel communal, le maire a souligné son brillant parcours universitaire, des

études en géographie et aménagement du territoire, puis les concours administratifs qui lui permettent d'exercer ses fonctions. Camille aura notamment en charge l'administratif, le suivi des dossiers d'urbanisme, la comptabilité publique, l'encadrement des agents de la commune. Dynamique et souriante, Camille souligne l'accueil très chaleureux des élus et du personnel, ayant à cœur de mettre ses compétences au service de tous.

Nous remercions Brigitte Brunetta, qui a travaillé pour notre commune pendant cinq ans et Hélène Pereira qui est restée un an, pour la qualité de leur travail. Nous leur souhaitons une pleine réussite dans leurs nouveaux projets.

Nous souhaitons la bienvenue à Magalie Pla qui occupe les fonctions d'agent d'accueil et gestionnaire administratif à la mairie depuis le 30 juin.



Les glycines du jardin de Fabrice Gutierrez se retrouvent dans son livre...

Fabrice Gutierrez, écrivain Paulhacois

Fabrice Gutierrez a un métier prenant et l'écriture est un loisir qui lui permet de s'évader. Dès qu'il a quelques instants, ce Paulhacois ouvre son ordinateur et de son imagination se profile la trame du livre «Elle pleure encore». L'auteur explique que l'histoire se construit petit à petit: «Je ne sais pas à l'avance ce qui va se passer, je le découvre aussi au fur et à mesure » précise-t-il. L'écrivain

a campé son histoire dans notre région : Montjoire, devenu Marlouac, qui se laisse deviner, caché sous quelques indices, Bessières, Toulouse, Montauban. Un «roman témoignage» qui démarre en août 1944 à Toulouse : la Seconde Guerre mondiale se termine. Une foule massée le long du parcours acclame les héros libérateurs... Le récit relate de façon réaliste une suite d'événements (romancés) d'une partie de la fin du conflit 1939-1945 dans le Sud-Ouest, et accompagne le lecteur dans la traque de ceux qui ont perpétré les pires infamies.

Cet ouvrage est référencé par la Fondation pour la Mémoire de la Déportation et sélectionné pour le prix littéraire Lions club.

On peut trouver cet ouvrage sur les grands sites de vente de livres ou sur : http://www.asselle.com/Page_Pleure.htm



Céline Roumagnac reçoit le prestigieux titre.

Céline, maître restaurateur à la Métairie

Céline Roumagnac, - restaurant la Métairie - a reçu le titre de maître restaurateur délivré par la préfecture de la Haute-Garonne.

Céline précise que pour obtenir ce titre, le restaurant a fait l'objet d'un audit et d'une dégustation par un membre de la commission qui est venu manger incognito, - comme dans les films -, La composition de la carte des menus, la qualité du service et l'aménagement des locaux ont également été étudiés.

Parmi les critères qui sont déterminants, il en est trois qui vont ravir les clients. Le maître restaurateur s'engage à continuer à ne servir que du frais, pas d'aliments congelés (hormis les glaces), il doit privilégier le circuit court et utiliser, par préférence, des légumes frais.

Un sans-faute pour la Métairie qui rejoint les quelques cent restaurateurs dans toute la Haute-Garonne qui ont obtenu ce titre. Il est délivré pour quatre ans, en nom propre à Céline Roumagnac. En le recevant, la restauratrice a souhaité y associer toute l'équipe du restaurant, avec notamment le chef cuisinier, Thierry Saucé.

Vous pouvez consulter le site de La Métairie: <http://www.metairie-paulhac.fr/>

NOTRE TERRITOIRE A SUBI DE GRANDES MODIFICATIONS : NOUS SOMMES PASSÉS DU CANTON DE MONTASTRUC AU CANTON ÉLARGI DE PECHBONNIEU, L'ASSOCIATION DU PAYS TOLOSAN A ÉTÉ REMPLACÉ PAR LE PETR PAYS TOLOSAN (PÔLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL). LE PETR PAYS TOLOSAN NOUVELLEMENT CRÉÉ EST PRÉSIDIÉ PAR NOTRE MAIRE, DIDIER CUJIVES. DES RENCONTRES IMPORTANTES ONT EU LIEU DANS NOTRE SALLE DES FÊTES.



Les maires du canton ont rencontré Georges Méric

Georges Méric, président du conseil départemental, à la rencontre des maires du canton.

Pour appuyer la politique de proximité et d'attention portée aux communes rurales et urbaines, Sabine Geil-Gomez et Didier Cujives ont invité Georges Méric à découvrir le canton de Pechbonnieu avec ses 26 communes et 40 000 habitants.

Le 9 février dernier, tous les maires ont été accueillis pour un tour de table où chacun a pu s'exprimer. Georges Méric s'est montré particulièrement attaché à ce sujet rappelant que « le social, la solidarité des territoires, les collèges, la proximité, l'aide aux communes » restaient autant de domaines pour lesquels le Conseil départemental serait toujours un allié, au quotidien. »

Signature du contrat de territoire entre le conseil départemental et les collectivités territoriales du Pays Tolosan.

Le PETR Pays Tolosan regroupe 6 EPCI (Etablissements publics de coopération intercommunale) : les communautés de communes des Coteaux de Cadours, de

Save et Garonne, du Frontonnais, du Val d'Aigo, des Coteaux de Bellevue et des Coteaux du Girou.

Ces 6 intercommunalités représentent 72 communes. Le 24 mai, les représentants de ces collectivités ont signé le contrat de territoire avec Georges Méric, président du Conseil départemental.

Le contrat de territoire apporte une visibilité aux projets d'investissement des territoires à 5 ans. Il donne aux collectivités la possibilité de programmer ses investissements sur cette période, avec une concertation à mi-parcours, notamment pour ajuster les projets inscrits.

L'objectif est d'accompagner les projets d'investissements des communes et des intercommunalités dans un rapport de proximité, de réactivité, de souplesse sur le montage des projets.



Le maire signe le contrat de territoire pour Paulhac

Assemblée générale du CBE

Le CBE (Comité du Bassin d'Emploi du Nord-Est Toulousain) a tenu son assemblée. Le 18 mai, l'assemblée générale du CBE s'est déroulée à la salle des fêtes en présence des conseillers départementaux des cantons du nord-est Toulousain, des représentants des collectivités adhérentes, de la chambre des métiers, ainsi que des porteurs de projets et partenaires.



Didier Cujives accueille l'assemblée générale du CBE

Tous unis derrière la banderole « mon lycée à Gragnague ».



Paulhac s'est aussi déplacé

Le Conseil régional a décidé la construction d'un lycée dans le Nord-Est toulousain. Sur proposition de Sabine Geil-Gomez et Didier Cujives, conseillers départementaux du canton de Pechbonnieu, les 26 maires du canton ont choisi une candidature unique pour l'implantation de ce lycée : la commune de Gragnague.

Afin de soutenir la candidature de cette commune diverses manifestations ont été organisées dans le canton et notamment un pique-nique sur le site envisagé pour l'implantation de ce lycée. Parmi la multitude d'élus du canton, les élus de Paulhac ont participé à ce pique-nique, tous unis derrière la banderole « Mon lycée à Gragnague ».

Les élus de la commune ont également participé à la réunion de soutien qui a eu lieu à Montastruc-la-Conseillère le 1^{er} juillet.



L'apéritif dînatoire avec les employés communaux

La municipalité a présenté ses vœux aux employés communaux au cours d'un apéritif dînatoire. L'occasion de saluer le travail et le dévouement de ces femmes et de ces hommes pour notre commune.

Le Noël des enfants

Salle comble pour le Noël des enfants à la salle des fêtes : il faut dire que les écoliers, l'équipe enseignante et d'encadrement de l'école Gérard-Lang et de l'ALAE (Accueil de Loisirs Associé à l'École), ainsi que les nombreux parents ne voulaient pas manquer ce moment privilégié où chacun donne un peu de soi pour que la fête soit belle. Chants des enfants, concert de l'atelier de Stell Drum, vente de livres confectionnés par les enfants au profit de la coopérative scolaire, mais aussi la



Salle comble !

« boum » attendue par tous les écoliers. Une fête qui a ravi petits et grands.

Les vœux du maire



En présence de Sabine Geil-Gomez, conseillère départementale, de représentants de la brigade de gendarmerie, et de nombreux élus, le maire Didier Cujives, a présenté ses vœux en début d'année, précisant les trois axes prioritaires du conseil municipal : protection de l'environnement, sécurité des personnes et des biens, culture et convivialité. Le maire a également rassuré les citoyens : les impôts n'augmenteront pas au delà du niveau de l'inflation annuelle.

À Paulhac, on aime se retrouver autour de bons plats...



Le cochon grillé du comité des fêtes



Le repas de la chasse



Enfants et adultes apprécient toujours le carnaval



La kermesse



Séance maquillage



Flash Mob



Danse des petits

Le forum des associations aura lieu le samedi 3 septembre 2016 à la salle des fêtes, de 10 h à 13 h. Venez rencontrer les bénévoles qui animent la commune et proposent des activités sportives, culturelles ou de loisirs aux adultes et aux enfants.

CETTE RUBRIQUE
DONNE LA PAROLE
AUX ASSOCIATIONS
QUI ONT ELLES-
MÊMES RÉALISÉ LES
ARTICLES.



Nânou-Rando-Médiation-31. C'est la dernière-née !

Cette association s'adresse à un très large public, allant de la petite enfance au 3^e âge en passant par les cavaliers randonneurs. C'est une toute nouvelle association sur la commune de Paulhac qui a vu le jour le 12 avril 2015. Elle a pour but de développer la médiation asine, c'est-à-dire un ensemble d'activités autour de l'âne qui permet un accompagnement et un mieux-être aux personnes en difficulté ou porteuses de handicap.

Pour financer ses besoins, l'association NRM31 organise une multitude d'activités avec les ânes : location d'ânes pour balader les enfants à la forêt de Buzet, mini-stages lors des vacances scolaires, accueil d'assistantes maternelles, centres de loisirs, écoles, comités d'entreprise, randonneurs pédestres... Nous pouvons

également nous déplacer pour des fêtes de village ou des interventions au sein d'un établissement.

Et les bénévoles étant pour beaucoup des passionnés du monde équin, nous organisons aussi des activités pour les cavaliers indépendants. Les cavaliers qui nous rejoignent, en plus de partager des moments agréables, ont la satisfaction de faire une bonne action !

Les ânes Frodon, Vador et Toto vous attendent !

Vous pouvez nous retrouver sur  :
Nânou-Rando-Médiation-31 ou sur notre
site internet : <https://sites.google.com/site/nanourandomediation31>

La randonnée

Le groupe de randonnée de l'association Créatisiasmes a vu en 2016 ses effectifs augmenter de façon importante puisque nous comptons aujourd'hui 36 adhérents. Le nombre des sorties est également en hausse avec des randonnées en semaine, pour la plupart proches de chez nous. Elles permettent à de nombreux randonneurs de découvrir le patrimoine local, elles sont très fréquentées.

Parmi les balades réalisées dans le courant du 1^{er} semestre, nous pou-

vons citer une belle sortie en raquettes à Beille au mois de mars ainsi qu'une découverte des hauteurs et des lacs de la Montagne Noire lors du week-end du 1^{er} Mai. Enfin, la randonnée annuelle du Poutou aura lieu le 11 septembre. Elle partira comme à l'accoutumée à 7 h 15 du rond-point de Virebent à Launaguet. Les documents d'information et de réservation seront disponibles dans de nombreuses mairies situées sur le parcours ou proches de celui-ci dès le 1^{er} Août.



Contact :
enudelle@orange.fr ou
carre.danielle@sfr.fr

Créatisiasmes

La saison 2015/2016 s'achève et nous avons eu le plaisir d'accueillir de nombreux participants aux différentes activités proposées tout au long de l'année. Pour la saison 2016/2017, sauf changement au cours de l'été, vous pourrez venir rejoindre la ou les activités de votre choix :

- L'atelier Yoga avec Marie Baker pour un bien être du corps et de l'esprit ;
- L'atelier Sons et Vibrations avec en chefs d'orchestre François et Chantal pour une découverte d'un autre aspect des pouvoirs de la voix ;
- La section Randonnée avec Jean-François et ses comparses pour des sorties nature dans notre belle région et même au-delà ;
- La section Gym-Training avec Muriel aux commandes ;
- La section Running qui court, court, et court toujours !
- Et la dernière née sous la houlette de Muriel : la section Gym douce.



Le Yoga

Le mot « yoga » vient du sanskrit « YUJ » qui signifie union. L'union du corps, du mental et de l'esprit ou conscience. Notre pratique a pour base le Hatha-Yoga (ha : le soleil, tha : la lune) avec ses différentes postures et ses

exercices respiratoires, mais nous mettons particulièrement l'accent sur l'écoute des perceptions, des sensations corporelles.

Cette pratique ne requiert aucune qualification. On part de soi, du corps, du possible pour nous. C'est une pratique qui s'adresse à tous. Le Yoga renforce l'énergie, le calme, nous aide à nous recentrer à nous poser et à dénouer les tensions...

Le club de l'Amitié

Lors de notre assemblée générale qui s'est tenue le 8 décembre, le bureau a été réélu dans sa totalité. Nous avons enregistré la venue d'un nouveau membre, il s'agit de Michèle Bersia. Le calendrier de nos activités a été respecté et nous avons noté une forte participation à notre loto du 28 février 2016.

Une section « théâtre » à destination des enfants, sous l'impulsion de Patrick de Ludiscène, est en cours de projet pour la rentrée prochaine. Nous vous en dirons plus lors du forum des associations.

La manifestation annuelle du Poutou, organisée par la section Randonnée aura lieu le 11 septembre prochain. Nous vous y attendons nombreux.

Bonnes vacances à toutes et tous et encore merci pour ces bons moments partagés au cours de cette saison 2015/2016.

Vous pouvez contacter le bureau ou les responsables de section pour tout

renseignement :

Présidente :

Isabelle Maiga Murawski 06 30 77 08 43

isabelle.maigamurawski@orange.fr

Secrétaire : **Brigitte Portet**

Trésorière : **Josette Auriol.**

Je m'appelle Marie Baker. Je suis née en 1959. De 1987 à 2008 j'ai pratiqué le Yoga avec F. Mazet. En 2006 j'ai découvert l'approche corporelle transmise par Jean Klein avec D. Féraud où l'écoute des perceptions vient affiner notre ressenti. C'est cette approche que je privilégie dans les cours.

Depuis 2013 je donne des cours de yoga dans la salle du bas de la salle des fêtes gentiment mise à notre disposition par la mairie de Paulhac que je remercie, et dans le cadre de l'association Créatisiasmes qui m'a accueillie et que je remercie également.

Les cours ont lieu le mercredi de 19 h 15 à 20 h 30 et le vendredi de 10 h 15 à 11 h 30

Cours d'essais gratuits, possibilité d'intégrer les cours tout au long de l'année

Renseignements :

Marie Baker : 05 61 84 44 62

Le samedi 21 mai nous avons passé notre journée exceptionnelle à la forêt et plus précisément au chai des Monges.

**Contact : Solange Bottega : présidente
06 61 87 67 73 - mcc2504@free.fr**

Les ateliers de sons à Paulhac, c'est le pied !!!



Cette année les mandalas sonores ont pris une nouvelle dimension :

- Plus de participants, donc plus de voix !

- Des rencontres thématiques pour développer les valeurs et ressources de la bienveillance et

la confiance en soi. Les mandalas sonores sont l'occasion de chanter des sons en cercle, toute la beauté et la créativité de chacun, l'occasion de chanter ensemble et de se retrouver soi, dans sa voix, son unicité, sa spécificité. De vivre dans une même rencontre, un partage et un temps pour soi, qui est unique et extraordinaire à chaque fois.

Nous serons sur le forum des associations en septembre, si vous souhaitez connaître la thématique des mandalas sonores 2016-2017, venez nous rencontrer !

Que dire du chant diphonique ? Expansion est le terme qui correspond à cette saison, en plus des apprentissages et pratiques, les voix créatives et spontanées des participantes ont fait leur apparition ! Une transe d'harmonie et de bonheur partagée !

Ces deux ateliers sont un lieu d'expression pour vivre et développer sa voix et sa confiance, il n'y a pas besoin de savoir chanter.

Pour découvrir un atelier Mandala avec François : 06 73 71 31 89

Running

Cette deuxième année a été plutôt concluante avec dix-sept adhérents. Nous courons ensemble tous les dimanches à la forêt de Buzet à 9 h 30. Chacun peut courir à son rythme et trouve sa place dans le groupe. Nous participons à des courses diverses et variées. Nous avons organisé un repas au cours de l'année qui a été financé par l'association que nous remercions encore et qui s'est déroulé dans un climat très convivial.

Cher lecteur de ce bulletin, ne cours plus tout seul, viens nous rejoindre le dimanche à 9 h 30.

**Contact : Muriel : 06 61 58 38 52
ou Juliette : 06 63 02 70 57**

Gym body-training

Une année qui se termine encore dans la bonne humeur et la convivialité. Un groupe de trente et une adhérentes toujours aussi motivées et sympathiques. Des sourires, des échanges, des moments de partage. Des corps qui bougent, des cœurs qui battent vite parfois. De la musique, du tempo, et un grain de folie. Ce sont les ingrédients de ce cours

Merci encore à toutes les filles du mardi.

Retrouve-nous cher lecteur de ce bulletin, dès la rentrée tous les mardis de 20 h 30 à 21 h 30.

**Contact : Muriel : 05 61 84 61 50
ou 06 61 58 38 52**

Gym douce

Une nouveauté pour cette année 2016-2017. De la gymnastique douce... Ce type d'activité peut être suivie quels que soient l'âge, le sexe, ou les capacités physiques. Il n'y a aucune contre-indication dans la pratique de la gym douce... elle n'offre que des avantages, mieux-être, sérénité, pensées positives...

La gym douce combine des exercices d'étirements et d'assouplissements, de relaxation, des contractions musculaires, des méthodes de respiration et des auto-massages.

Le cours sera mis en place dès la rentrée. Les horaires sont encore à définir avec une préférence pour le mercredi matin (infos au forum des associations).

**Contact : Muriel : 05 61 84 61 50
ou 06 61 58 38 52**

L'A.C.C.A.

(Association Communale de Chasse Agréée)

L'ensemble du bureau de l'A.C.C.A. tient à remercier Francis Laynat, quelques années vice-président puis président, pour son dévouement, sa patience et sa générosité au sein du bureau. Après sa démission en raison de soucis de santé, c'est Yves Gauguelin, alors vice-président, qui assume la responsabilité de faire le maximum pour l'association. Fin mars repas des chasseurs, une journée pleine de joie, de bonne humeur pour les quelques 120 convives qui ont festoyé de midi à tard dans la nuit, pour terminer la soirée avec quelques pas de danse. Le bureau tient à remercier la présence du maire, Didier Cujives, ainsi que toutes les personnes présentes cette journée, les organisateurs qui espérons-le, ont été à la hauteur pour rendre ce moment agréable. A propos de hauteur, c'est Jean-Claude De Nadaï, qui, de son œil aiguisé, a donné la bonne hauteur du jambon.

Le 29 avril s'est déroulée notre assemblée générale dans le calme et la sagesse, beaucoup de points ont été soulevés : sécurité, lâcher de gibier, nuisibles, entente avec les communes voisines ainsi que les quelques matinées de chasse à la forêt départementale de Buzet organisées par la Fédération des chasseurs de la Haute-Garonne. Nous vous donnons rendez-vous l'an prochain pour le repas des chasseurs.

Le nouveau bureau : Yves Gauguelin, président. David Laffont, vice-président. Dominique Beauvillain, trésorier. Véronique Bonhomme, secrétaire. Damien de Nadaï, trésorier adjoint. Patrick Bonhomme, secrétaire adjoint. Membres agriculteurs non chasseurs : Denis Bersia, Serge Camelato et Jean-Claude de Nadaï.

Contact : Yves Gauguelin tél 06 12 48 86 26 ou yves.gauguelin@orange.fr



Xavier (06 77 80 78 25) dirige deux ateliers de pratique de steel drum, le mardi de 17 h 30 à 18 h 30 pour les enfants et le vendredi de 18 h à 20 h pour les grands. Le groupe Mambo Bidon répète le vendredi soir de 20 h 30 à 23 h.

Concerts à venir :

- Dimanche 21 août à Dun dans l'Ariège, Festival Les Z'arts en Douc, Mambo Bidon répertoire classique et caraïbes pour église,
- Samedi 24 septembre à Buzet-sur-Tarn, Grand Bal Karib formule dansante avec chanteurs.

Découvrez une formation originale Le Gran Bal Karib, un spectacle dansant unique associant steelband, percussions et chants.

Info :  <https://www.facebook.com/224589664225341videos/1100130810004551/>

Contact spectacle :

Christian 05 61 09 74 21

mambobidon@free.fr

Mambon Bidon, 16 place des Tilleuls 31380 Paulhac. Secrétariat, 16 allée des Pins 31140 Saint-Loup-Cammas.

Caractères



La bibliothèque a pris des couleurs

Cachée derrière un mur aveugle, notre bibliothèque n'avait aucune visibilité.

A l'heure où vous ouvrez le bulletin, elle a peut-être déjà pris des couleurs et nous vous invitons à venir découvrir la fresque peinte sur sa façade par Maxime Mouysset, un jeune paulhacois, qui termine ses études aux Beaux-Arts de Strasbourg. Nous avons réalisé ce projet grâce au soutien de la municipalité, à l'association « Caractères » qui gère la bibliothèque, mais aussi grâce à vous, adhérents ou simplement Paulhacois, qui en participant au « fresqueton » avez permis son financement. Merci à toutes et tous, en souhaitant que la fresque vous donnera l'envie de franchir la porte pour nous rendre visite.

Nos heures d'ouverture : Le mercredi de 17 h à 19 h, le vendredi de 17 h à 18 h (sauf pendant les congés scolaires) et le samedi de 10 h à 12 h. Du 15 juillet au 15 août la bibliothèque ne sera ouverte que le mercredi de 17 h à 19 h.

Contact : Elisabeth Cramaussel :

06 84 29 04 43

email : e.cramaussel@gmail.com.

<http://www-caracteres.blogspot.fr>

Carnet rose à la mairie

Bienvenue à Aaron ! Ce beau bébé a ouvert ses yeux sur le monde le 15 mai, pour le plus grand bonheur de ses parents, Sophie Dias, notre conseillère municipale et Jérémie Pizzato. Félicitations aux heureux parents et tous nos vœux accompagnent ce petit Aaron.

Horaires d'ouverture de la mairie

La mairie est ouverte du mardi au vendredi de 08 h 45 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30. Le samedi de 09 h à 12 h.

Etat civil

NAISSANCES

Akermann Nathaël	02/03/2016	Toulouse
Saint-Marthe Alyssa	15/03/2016	Toulouse
Pizzato Aaron	15/05/2016	Saint Jean
Masse Alexandre	29/05/2016	Lavaur
Deslandes Marcel	12/06/2016	Toulouse

MARIAGE

Jalabert Christophe et Aiglemont Alison	14/05/2016	Paulhac
---	------------------	---------

DÉCÈS

Revelis Georges	24/01/2016	Saint Jean
Alzieu Jean	24/06/2016	Paulhac

A VENIR...

Le dimanche 9 octobre, de 9 h à 17 h 30, rallye culturel intercommunal sur 11 communes de la Communauté de Communes des Coteaux du Girou.

Ce n'est pas une course de vitesse mais un moyen de découvrir la richesse patrimoniale de nos communes. Des énigmes à chaque étapes et des lots surprises à gagner à l'arrivée. Buffet campagnard pour tous les participants offert par la C3G.

Les véhicules partiront de Lapeyrouse Fossat et Verfeil. Point de rassemblement pour déjeuner ensemble de 12h à 14h à la salle des fêtes de Paulhac. (Repas à la charge de chacun).

Le règlement et le bulletin d'inscription sont à télécharger sur le site de la C3G . Droits de participation: 10 € par véhicule. Inscriptions jusqu'au 16 septembre. Nombre de véhicules limité à 50.

A l'initiative du CCAS, le 13 octobre stage de réactualisation du code de la route pour les seniors, à la salle des fêtes.

Des bénévoles de l'association «AGIR abcd» animeront des séances de réactualisation du code de la route à l'aide d'outils pédagogiques modernes.

Ce stage est ouvert en priorité aux seniors de la commune et ensuite aux seniors membres des associations communales, dans la limite des places disponibles. 20 personnes maximum par groupe. Deux séquences de deux heures. Inscriptions au secrétariat de la mairie jusqu'au 7 octobre.

AGENDA DES MANIFESTATIONS



Août

12/13/14/15 Fête locale

Septembre

- 2** Marché gourmand
- 3** Forum des associations
- 11** Rando du Poutou
- 25** Course cycliste

Octobre

- 1** Les Parenthèses Musicales, concert Culinaro Jazz Band
- 9** Rallye intercommunal
- 13** Stage de réactualisation du code de la route pour les seniors

Novembre

- 5** Les Parenthèses Musicales, concert Voce Tolosa
- 20** Repas du Club de l'Amitié
- 27** Repas du C.C.A.S.

Décembre

- 3** Les Parenthèses Musicales, concert Vox Bigerri
- 4** Jeux avec Caractères
- 10** Pot au feu VTA
- 16** Marché de Noël de l'Amicale Laïque

*Besoin de faire une démarche administrative ?
Envie de connaître la dernière mise à jour de l'agenda ?*

*Le bon réflexe :
www.paulhac.fr*

Toute l'information de la commune et même plus en quelques clics.



**Sur le site
www.paulhac.fr
Vous retrouverez :**

- La programmation des parenthèses musicales
- La galerie photos
- La chaîne vidéos
- Les articles dans la presse

Vous pourrez télécharger ces documents :

- Agenda 21
- Bulletins municipaux
- C3G
- Cantine scolaire
- Comptes-rendus des Conseils Municipaux
- École
- Histoire de Paulhac
- PLU
- Transport

